

CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 19 décembre 2024 à 18h30
à l'Espace Cours

- **ORDRE DU JOUR** -

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
du Conseil Municipal du 14 novembre 2024

COMMUNICATION DE DÉCISIONS

➤ **A l'Établissement de tarifs (alinéa 2) :**

- N°2024/277 D'approuver la tarification applicable pour la vente de 25 catalogues d'exposition édités lors de l'exposition « Les Vilains » en 2007 au Musée de l'Image.
- N°2024/318 D'approuver la tarification applicable pour la vente d'objets-souvenirs ainsi que la consignation des gobelets de la soirée Soupes lors des Fêtes de Saint-Nicolas qui se déroulent du 29 novembre 2024 au 1^{er} janvier 2025.

➤ **A l'Établissement de marchés à procédure adaptée (alinéa 4) :**

- N°2024/179 et N°2024/298 D'approuver un marché pour une prestation de coordination Sécurité Protection Santé (SPS) dans le cadre des travaux du Nouveau Projet de Renouvellement Urbain (NPRU) tranche 2, destinée à prévenir les risques inhérents au chantier, avec la société APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION FRANCE pour les années 2024 et 2025.
- N°2024/240 D'approuver un marché relatif à une prestation de restauration de données informatiques du Musée de l'Image suite à un incident technique concernant les disques durs, avec la société SECTORDISK.
- N°2024/256 D'approuver un marché pour l'achat d'un aspirateur à feuilles, en remplacement d'un appareil vieillissant, avec la société BOLMONT VERTS LOISIRS.
- N°2024/263 D'approuver un marché pour la réalisation de travaux de sécurisation piétonne au niveau du carrefour de la place Stein, avec la société CITEOS – BOIRON SAS, suite à la réalisation des travaux de la rue d'Alsace et de la place Stein.
- N°2024/264 D'approuver un marché pour l'acquisition de deux panneaux routiers à affichage dynamique, avec la société TRAFIC SIGNALISATION LUMINEUSE, dans le but de sécuriser les abords de l'école Emile Durkheim.
- N°2024/267 D'approuver deux marchés pour la réalisation de travaux de toiture et de plâtrerie dans les locaux accueillant l'Imagerie en raison d'un sinistre, comme suit :
- Couverture et étanchéité avec la société AVENIR TOITURES
 - Plâtrerie et isolation avec la société ACCORSI ET FRERES.

- N°2024/269 et N°2024/319 D'approuver des marchés pour la réalisation de travaux de valorisation du Parc du Cours, comme suit :
- Lot n°2 relatif à la fourniture de revêtement stabilisé renforcé, avec la société VICAT
 - Lot n°3 relatif à la construction d'un terrain de basket 3vs3, avec la société SAS EUROVIA ALSACE LORRAINE
 - Lot n°4 relatif à l'aire de jeux inclusive pour les enfants 3-12 ans, avec la société SASU KOMPAN
 - Lot n°5 relatif aux bornes électriques escamotables, avec la société SARL ALLIOZ
 - Lot n°6 relatif à la fourniture et à la livraison de treillage échelas et portillons, avec la société SAS WOODLINE TN
 - Lot n°9 relatif à la fourniture et à la livraison de revêtement de sol imperméable, avec la société SAS JDM EXPERT
 - Lot n°10 relatif à la fourniture et à la livraison de mobilier extérieur de détente, avec la société SAS VINCENT BERTRAND SERVICE
 - Lot n°11 relatif à la fourniture et à la livraison de tables d'échec d'extérieur avec assise, avec la société SARL ALTEVIA
 - Lot n°12 relatif à la fourniture et à la livraison de corbeilles de propreté bi-flux, avec la société SAS VINCENT BERTRAND SERVICE.
- N°2024/275 D'approuver un marché pour la fourniture et la pose de candélabres d'éclairage public et de détecteurs de présence au sein du Parc du Cours et de sa promenade, avec la société INEO RESEAUX NORD-EST.
- N°2024/270 D'approuver des marchés pour la réalisation de travaux de restructuration de la cuisine de la Résidence du Chapitre, en vue de la transformation de la cuisine de réchauffage en cuisine de préparation, comme suit :
- Lot n°1 relatif au gros œuvre, avec la société SAS BATI 3000
 - Lot n°3 relatif à la plâtrerie et à l'isolation, avec la société CARL GALLOIS
 - Lot n°4 relatif à l'électricité, avec la société SARL BATY ELEC
 - Lot n°5 relatif à la plomberie chauffage ventilation, avec la société SARL PATRICK ROUSSEL / ETS JEAN GERARD
 - Lot n°6 relatif aux chapes et carrelages, avec la société SAS MILLER CARRELAGE
 - Lot n°7 relatif à la peinture, avec la société SAS OVA
 - Lot n°8 relatif à l'équipement de cuisine, avec la société SAS SYNERGIE MAINTENANCE
 - Lot n°9 relatif à l'équipement froid, avec la société SAS SYNERGIE MAINTENANCE.
- N°2024/273 D'approuver un marché pour la réalisation de travaux de sécurisation de deux carrefours entre la rue de la Tranchée de Docelles et la route départementale n°11 à Epinal, avec la société VALDENNAIRE TP, dans le but d'aménager de manière sécurisée ces deux carrefours identifiés comme accidentogènes.
- N°2024/274 D'approuver un marché pour la réalisation de travaux de création d'un parking végétalisé au niveau de la rue Alphonse de Lamartine, avec la société EUROVIA.
- N°2024/278 D'approuver un accord-cadre à bons de commande pour la réalisation de prestations techniques de mise en lumière de façades, et de régie son et lumière, d'un spectacle au centre-ville dans le cadre des Fêtes de Saint-Nicolas, avec la société SARL TSE.

- N°2024/280 D'approuver un marché pour la fourniture et la pose d'arceaux de vélo en différents endroits de la ville, avec l'entreprise AMENAGEMENTS & CIE, dans le cadre du plan vélo et du développement des modes actifs.
- N°2024/281 D'approuver un marché pour la réalisation de travaux de réfection du sol du pas de tir à 25 mètres au stand de tir, avec la société MENIL RENOV', dans le but de mettre aux normes le pas de tir pour l'entraînement des policiers municipaux.
- N°2024/282 D'approuver un contrat de maintenance du logiciel des Archives municipales, avec la société EMPREINTE DIGITALE, d'une durée d'une année renouvelable tacitement deux fois.
- N°2024/283 D'approuver un marché pour la réalisation de travaux de réfection de l'escalier du pavillon 2 au centre aéré de la 40 Semaine, dans le cadre de la mise aux normes accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP), avec la société MENIL RENOV'.
- N°2024/284 D'approuver un marché pour la réalisation d'audits ou de visites de surveillance concernant le renouvellement de la certification ISO 9001 sur la qualité de traitement des opérations comptables, auprès de l'organisme LRQA (LLOYD'S REGISTER QUALITY ASSURANCE) selon le prix principal d'un audit de renouvellement.
- N°2024/288 D'approuver un marché pour la fourniture et l'installation de rayonnages fixes destinés aux archives municipales situées dans les nouveaux locaux de la Filature, avec la société BRUYNZEEL RANGEMENT SAS comme suit :
- tranche ferme pour les aménagements des magasins 1 et 2
 - tranche optionnelle pour les aménagements du magasin 3.
- N°2024/289 D'approuver un marché pour la réalisation de travaux de passage en Led de l'éclairage au sein de l'Hôtel de ville, avec la société INEO.
- N°2024/290 D'approuver deux marchés relatifs à la maintenance d'hébergement du logiciel Civil Enfance avec la société CIRIL GROUPE SAS, comme suit :
- hébergement du portail famille
 - hébergement de Civil Net Enfance.
- N°2024/293 D'approuver un marché pour la réalisation de travaux de réparation de la toiture de la chaufferie de l'école Paul Emile Victor, avec la société SOLOGNE GARCIA.
- N°2024/306 D'approuver un marché pour la fourniture et la pose d'un grillage de protection anti-pigeons au niveau de l'auvent de la place d'Avrinsart en remplacement du filet actuel inefficace, avec la société REVAL PREST.
- **A l'Etablissement de conventions de louage ou de mise à disposition de locaux ou de biens (alinéa 5) :**
- N°2024/268 D'approuver une convention pour la mise à disposition de locaux d'une superficie d'environ 44m² à la Maison Romaine entre la Ville d'Epinal (bailleur) et la société SARL SUPERMOUCHE PRODUCTIONS (preneur) avec une participation aux charges, dans le cadre du tournage du film *Connemara*.

- N°2024/271 D'approuver une convention pour la mise à disposition de locaux situés au Parc du Château à Epinal entre la Ville d'Epinal (bailleur) et la SAS Le Parc du Château (preneur), dans le cadre de l'exploitation de l'espace de convivialité du Parc du Château.
- N°2024/279 D'approuver une convention pour la mise à disposition de la parcelle BD 240 d'une superficie de 630 m² environ située chemin du Petit Chapon Rouge à Epinal entre la Ville d'Epinal (bailleur) et la M.S.A. Lorraine (preneur), dans le but de permettre l'installation de la base de vie du chantier destiné à la construction du siège de la M.S.A. Lorraine.
- N°2024/286 D'approuver une convention pour la mise à disposition de locaux d'une superficie d'environ 80m² situés au sein de la Maison du Bailli à Epinal entre la Ville d'Epinal (bailleur) et la Société d'Emulation du Département des Vosges (preneur).
- N°2024/291 et N°2024/292 D'approuver deux conventions pour la mise en location de garages situés aux 3 et 4 sis quartier de la Magdeleine à Epinal entre la Ville d'Epinal (bailleur) et :
- Madame Virginie LABAT et Monsieur Julien LABAT (preneurs)
- Madame Nathalie BEGUS et Monsieur Jean-Michel ARNOULD (preneurs).
- N°2024/305 D'approuver une convention pour le prêt d'ordinateurs entre la Ville d'Epinal (bailleur) et le Centre Communal d'Action Sociale (preneur) suite au vol de matériel informatique survenu dans la nuit du 14 au 15 novembre 2024.
- **A la création ou modification des régies comptables (alinéa 7) :**
- N°2024/308 D'approuver l'avenant n°1 à la Régie de recettes de la Direction Culture et Patrimoine afin d'intégrer la vente de produits divers de communication et de promotion.

1 - POLE AMENAGEMENTS

1.1 - AMENAGEMENTS URBAINS ET ENVIRONNEMENT

1.1.1 - Plan Canopée

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le Plan Canopée visant à adopter un plan d'action dans le but de promouvoir les actions en faveur de l'arbre et donc d'assurer le développement de la canopée sur le long terme.

1.2 - AFFAIRES FONCIERES ET FORESTIERES

1.2.1 – Gestion de la politique forestière

1.2.1.1 - Rapport de l'Office National des Forêts

Le Conseil Municipal est appelé à prendre acte de la communication du rapport d'activité 2023 relatif à la politique forestière menée par l'Office Nationale des Forêts.

1.2.1.2 - Plan d'Aménagement Forestier

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le nouveau Plan d'Aménagement Forestier sur la période 2025-2040 arrêtant les principes d'exploitation de la forêt communale.

1.2.1.3 - Etat d'assiette des coupes et de la destination des produits de la forêt communale pour l'exercice 2025

Le Conseil Municipal est amené à approuver l'état d'assiette des coupes de la forêt communale et la destination des produits de ces coupes pour l'exercice 2025.

1.2.2 - Communication du rapport sur le suivi de l'application des recommandations du rapport d'observations définitives de la CRC concernant la gestion de la politique forestière pour les exercices de 2020 à 2023

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la communication du rapport sur le suivi de l'application des recommandations du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes concernant la gestion de la politique forestière pour les exercices de 2020 à 2023.

1.2.3 - Convention d'adhésion au service commun d'instruction des demandes d'autorisation du droit des sols

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la conclusion d'une nouvelle convention de mutualisation et de mise à disposition du service commun d'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme avec la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

1.3 - AFFAIRES TECHNIQUES

1.3.1 - Avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre du bâtiment « La Filature »

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'avenant n°2 relatif au marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux de construction du bâtiment « La Filature » destiné aux archives municipales, dans le but d'accorder une rémunération complémentaire aux maîtres d'œuvre.

1.3.2 - Avenant n°1 à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage relative aux travaux de l'avenue Dutac

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'avenant n°1 à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage relatif à l'enfouissement de réseaux fibre dans le cadre de la requalification de l'avenue Dutac.

1.3.3 - installations thermiques

1.3.3.1 – Rapport d'activité 2023 marché public des installations thermiques et aérauliques

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication du rapport d'activité de l'année 2023 du titulaire du marché public relatif aux installations thermiques et aérauliques transmis par la société ENGIE-Cofely.

1.3.3.2 - Avenant n°14 au marché d'exploitation des installations thermiques et aérauliques

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'avenant n°14 au marché d'exploitation des installations thermiques et aérauliques des bâtiments communaux de la Ville d'Epinal avec ENGIE COFELY.

1.4 - AFFAIRES CADRE DE VIE

1.4.1 – Conventions d'entretien pour les tiers

1.4.1.1 - Convention pour l'entretien des espaces extérieurs d'Epinal Habitat

Le Conseil Municipal est appelé à renouveler une convention relative à l'entretien de l'ensemble des espaces extérieurs d'Epinal Habitat.

1.4.1.2 - Convention pour le déneigement des voies de circulation à l'intérieur des chaufferies bois de la Colmbière et avenue des Provinces

Le Conseil Municipal est appelé à approuver une convention avec EPINAL ENERGIE & ENVIRONNEMENT concernant la réalisation de prestations de déneigement des voies de circulation à l'intérieur des chaufferies bois situées à la Colmbière et avenue des Provinces.

1.4.2 - Convention relative à l'occupation d'une descente de toit

Le Conseil Municipal est appelé à approuver une convention avec Epinal Habitat pour l'utilisation d'une descente de toit afin d'alimenter le verger participatif mis en place dans le cadre de la réalisation d'un projet du budget participatif.

2 - POLE VILLE EDUCATIVE ET SPORTIVE

2.1 - Renouvellement de la convention territoriale globale

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le principe du renouvellement de la convention territoriale globale de la Communauté d'Agglomération d'Epinal prenant fin en 2024, afin de continuer à percevoir des financements de la CAF.

2.2 – Subventions aux clubs sportifs

2.2.1 - Convention-cadre d'objectifs et de moyens avec les clubs sportifs

Le Conseil Municipal est appelé à approuver une convention-cadre d'objectifs et de moyens avec les clubs sportifs bénéficiant d'une subvention supérieure à un certain montant par la Ville d'Epinal.

2.2.2 - Subventions aux clubs sportifs pour la mise à disposition de personnel

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'attribution de subventions à différents clubs sportifs pour compenser le coût de la mise à disposition de personnel.

3 - POLE ATTRACTIVITE

3.1 - AFFAIRES CULTURELLES

3.1.1 - Partenariat pour le festival Break The Ice 2024

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la convention de partenariat entre la Ville d'Epinal et la Souris Verte relative au festival Break The Ice édition 2024.

3.1.2 - Subventions exceptionnelles

3.1.2.1 - Subvention exceptionnelle à l'association La Lune en Parachute

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association La Lune en Parachute dans le cadre d'une compensation financière suite à l'exposition en partenariat avec les Imaginales en 2024.

3.1.2.2 - Subvention exceptionnelle à l'amicale de l'Orchestre d'Harmonie d'Epinal

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'amicale de l'Orchestre d'Harmonie d'Epinal dans le cadre du Concert de Printemps.

3.1.2.3 - Subvention exceptionnelle aux Concerts classiques d'Epinal

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'attribution d'une subvention exceptionnelle aux Concerts classiques d'Epinal pour l'organisation d'un concert à la Rotonde le 17 mars 2024.

3.1.3 - Convention de dépôt-vente avec l'Office du Tourisme d'Epinal

Le Conseil Municipal est appelé à approuver une convention de dépôt-vente avec l'Office du Tourisme d'Epinal pour la commercialisation d'articles produits par le Pôle Culturel de la Ville d'Epinal.

3.2 - AFFAIRES SOCIALES

3.2.1 - Avenants aux conventions de financement des postes de direction et d'animation

3.2.1.1 - Avenant avec la MJC Savouret

Le Conseil Municipal est appelé à approuver un avenant à la convention de financement des postes de direction et d'animation pour la MJC Savouret, dans le but de proroger le délai d'une année supplémentaire.

3.2.1.2 - Avenant avec le Centre Léo Lagrange

Le Conseil Municipal est appelé à approuver un avenant à la convention de financement du poste de direction pour le Centre Léo Lagrange, dans le but de proroger le délai d'une année supplémentaire.

3.2.1.3 - Avenant de prolongation de la convention d'objectifs de la Régie des Quartiers

Le Conseil Municipal est appelé à approuver un avenant à la convention d'objectifs avec la Régie des Quartiers dans le but prolonger d'une année la convention.

3.3 - AFFAIRES EVENEMENTIELLES

3.3.1 – Convention de partenariat avec la Paroisse Saint Goëry

Le Conseil Municipal est amené à approuver une convention de partenariat entre la Ville d'Epinal et la Paroisse Saint Goëry relative à la location de l'Espace Cours pour l'organisation, l'installation et le repas de réveillon de Noël qui se déroulera les 24 et 25 décembre 2024.

3.3.2 - Versement de subventions d'accompagnement

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement de deux subventions d'accompagnement pour la location du Centre des Congrès, comme suit :

- Au Secours Populaire dans le cadre de l'organisation du Père Noël Vert de l'association les 10 et 11 décembre 2024,
- A la Ligue Contre le Cancer dans le cadre de l'organisation des remerciements aux bénévoles et partenaires le 26 novembre 2024.

3.3.3 – Versement de subventions d'accompagnement pour la location de salles au Centre des Congrès dans le cadre du partenariat préférentiel entre la Ville et l'Office du Tourisme

Le Conseil Municipal est amené à approuver le versement de subventions d'accompagnement pour les associations ayant loué le Centre des Congrès dans le cadre du partenariat préférentiel entre la Ville et l'Office du Tourisme.

3.3.4 - Versement de subventions d'accompagnement aux associations spinaliennes pour la location des salles de spectacle de la Communauté d'Agglomération d'Epinal

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement de deux subventions d'accompagnement pour la location de salles de spectacles appartenant à la Communauté d'Agglomération d'Epinal, comme suit :

- A l'association des Jeunesses Musicales
- A la Ligue de l'Enseignement des Vosges La FOL88
- A la Compagnie des Joli(e) Mômes.

4 - PÔLE RESSOURCES

4.1 – AFFAIRES FINANCIERES

4.1.1 - Décision modificative

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la décision modificative concernant les écritures patrimoniales en section d'investissement et le règlement des intérêts d'emprunts en section de fonctionnement.

4.1.2 - Ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section d'investissement 2025

Le Conseil Municipal est appelé à approuver les opérations d'investissement sur lesquelles il est ouvert des crédits par anticipation dans l'attente du vote du budget primitif 2025.

4.1.3 - Versement de subventions aux associations sur les quatre premiers mois de l'année 2025

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la liste des associations pouvant obtenir des subventions et le montant dont elles peuvent bénéficier pour l'année 2025.

4.1.4 – Actualisation des provisions pour risques

Le Conseil Municipal est amené à approuver l'actualisation des provisions dans le but de couvrir les risques auxquels la collectivité est confrontée.

4.1.5 - Avenant n°1 à la convention de versement d'Epinal Habitat dans le cadre de l'abattement de taxe foncière sur les propriétés bâties dans les quartiers prioritaires

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'avenant n°1 à la convention de versement d'Epinal Habitat à la Ville d'Epinal dans le cadre de l'abattement de taxe foncière sur les propriétés bâties dans les quartiers prioritaires.

4.1.6 - Modification du Livret des tarifs

Le Conseil Municipal est appelé à actualiser le Livret des tarifs 2024-2025.

4.1.7 – Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges et des Transferts (CLECT)

Le Conseil Municipal est amené à approuver le rapport de la CLECT 2024 transmis par la Communauté d'Agglomération de la Ville d'Epinal.

4.1.8 – Demande de subvention pour le secteur culturel

Le Conseil Municipal est appelé à approuver une demande de subvention pour tous les projets culturels auprès de tous les acteurs du monde de la culture.

4.2 - AFFAIRES JURIDIQUES

4.2.1 – Rapports d'activité 2023

4.2.1.1 - Délégation de service public relative au chauffage urbain

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication du rapport d'activité de l'année 2023 de la délégation de service public relatif à l'exploitation du chauffage urbain transmis par la société E2E.

4.2.1.2 – Délégation de service public relative au réseau de gaz urbain

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication du rapport d'activité de l'année 2023 de la délégation de service public relatif à l'exploitation du réseau de gaz urbain transmis par la société GrDF.

4.2.1.3 – Concession relative au réseau d'électricité (SDEV)

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication du rapport d'activité de l'année 2023 de l'exploitation du service public du réseau électrique transmis par le SDEV.

4.2.1.4 – Marché public de l'éclairage public

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication du rapport d'activité de l'année 2023 du titulaire du marché public relatif à l'éclairage public transmis par la société INEO.

4.2.1.5 – Réseaux humides

4.2.1.5.1 – Eau

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication d'un rapport relatif au prix et à la qualité de l'eau pour l'année 2023 transmis par la société SUEZ.

4.2.1.5.2 – Assainissement

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication d'un rapport relatif au prix et à la qualité de l'assainissement pour l'année 2023 transmis par la société SUEZ.

4.2.1.6 – Délégation de service public relative au stationnement payant

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication du rapport d'activité de l'année 2023 de la délégation de service public relatif à l'exploitation du stationnement payant transmis par la société Q-PARK.

4.2.1.7 – Marché public de la restauration

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication du rapport d'activité de l'année 2023-2024 du titulaire du marché public relatif à la restauration transmis par la société ELIOR.

4.2.1.8 - Délégation de service public relative au crématorium

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication du rapport d'activité de l'année 2023 de la délégation de service public relatif à l'exploitation du Crématorium transmis par la société OGF.

4.2.1.9 – Déchets

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication d'un rapport relatif au prix et à la qualité du service de gestion des déchets pour l'année 2023 transmis par le SICOVAD.

4.2.1.10 - SEM Palace

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication du rapport d'activité de l'année 2023.

4.3 - RESSOURCES HUMAINES

4.3.1 - Conventions avec le Centre de Gestion des Vosges

4.3.1.1 - Convention de mise en œuvre des prestations de service du pôle carrières avec le Centre de Gestion

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'approbation d'une convention avec le Centre de Gestion relative à la réalisation de prestations de constitution de dossiers retraite pour les agents de la Ville.

4.3.1.2 - Convention avec le Centre de Gestion des Vosges pour assurer la mission d'inspection dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail (ACFI)

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'approbation d'une convention avec le Centre de Gestion des Vosges relative à la réalisation d'une mission d'inspection des conditions d'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, tout en proposant des mesures d'amélioration.

4.3.2 - Accompagnement des agents

4.3.2.1 - Avenant n°1 à la convention de participation pour la mise en œuvre d'une couverture complémentaire de prévoyance pour les agents

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'avenant n°1 à la convention de participation de la Ville d'Epinal pour la mise en œuvre d'une couverture complémentaire de prévoyance pour les agents.

4.3.2.2 - Instauration de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'instauration du cadre indemnitaire spécifique à la filière de la Police municipale ainsi que d'en fixer les montants plafonds.

4.3.2.3 - Indemnisation des jours de congés non pris

Le Conseil Municipal est appelé à approuver les modalités d'indemnisation des congés annuels non pris des agents de la Ville

4.3.2.4 - Remise gracieuse

Le Conseil Municipal est appelé à approuver une remise gracieuse relative à un trop payé.

4.3.3 - Mandat spécial

Le Conseil Municipal est appelé à approuver les dépenses exposées par les élus dans le cadre d'un mandat spécial et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à ce dossier.